

Analyse du domaine professionnel et des besoins pour l'insertion professionnelle

Rapport intermédiaire pour la fin de la phase de projet 1

21 août 2015

Sommaire

1. Contexte	3
2. Procédure de la phase de projet 1	3
3. Résultats	5
3.1 Interviews avec des praticiens experts	5
3.2 Validation	5
3.3 Profil d'activité, situations professionnelles et facteurs critiques pour le succès	6
3.4 Résumé de la systématique de formation	7
4. Recommandation	9

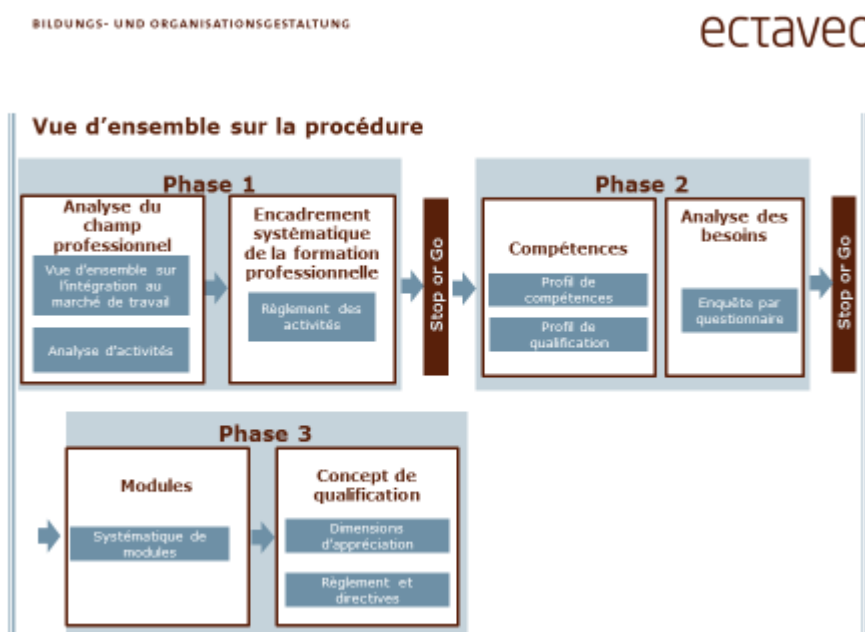
1. Contexte

Dans le cadre du projet «Analyse du domaine professionnel et des besoins en matière d'insertion professionnelle», trois phases successives doivent permettre de déterminer si un nouvel examen professionnel s'impose, outre les diplômes existants (notamment «Accompagnant/e socioprofessionnel/le EPS» et «Maître/sse socioprofessionnel/le ES / Sozialpädagogische/r Werkstatteleiter/in HF»), et peut être intégré de manière fondée dans le paysage de formation. Pour pouvoir débattre de cette question en disposant de solides bases, une analyse du domaine professionnel a été effectuée dans une première phase du projet et un possible positionnement du nouveau diplôme dans le paysage de formation a été abordé.

Ce rapport intermédiaire présente les résultats de cette phase de projet 1. De plus, le groupe de projet a formulé une recommandation pour une prise de décision à l'attention du comité en se fondant sur les bases substantielles de la phase 1. Si le comité de l'association responsable Accompagnement socioprofessionnel EPS parvient à la conclusion, sur la base du présent rapport, qu'il convient de poursuivre le projet, des compétences seront formulées et l'analyse du domaine professionnel sera complétée par une analyse des besoins. Ces bases substantielles servent à leur tour à une deuxième prise de décision «stop or go» par le comité avant que soient rédigés un système d'examen axé sur les compétences, le règlement d'examen et le guide, qui seront présentés au SEFRI, pour autant qu'une décision soit à nouveau prise en faveur de l'examen professionnel.

2. Procédure de la phase de projet 1

Les travaux du projet sont réalisés au moyen d'Expec, une méthode d'enregistrement des compétences sur la base d'expertises. Pour faire suite à l'image globale, les différentes étapes de procédure de la phase 1 sont brièvement décrites.



Étape 1: analyse du domaine professionnel

Une grille a été définie afin d'assurer un traitement systématique du domaine professionnel «Insertion professionnelle», ce qui a permis une analyse complète des activités professionnelles des praticiens experts. À l'occasion d'interviews individuelles dans sept domaines d'action différents (qui correspondent aux divers groupes de clients des professionnels), des situations professionnelles typiques ont été décrites et des facteurs identifiés, comme des facteurs critiques de succès de chaque situation professionnelle. Si les praticiens experts ont formulé des éléments sortant de la grille, ladite grille a été étendue en conséquence. L'objectif était de parvenir à un inventaire le plus large possible des activités typiques du domaine professionnel. Les situations professionnelles des sept domaines d'action ont ensuite été décrites et validées en ligne par d'autres praticiens experts du domaine professionnel. Les résultats de la validation ont été discutés avec le groupe de projet et implémentés dans les profils. De plus, les résultats tirés de l'atelier prospectif (donc les aspects auxquels seront confrontés à l'avenir les professionnels de ce domaine) ont été discutés avec le groupe de projet et également implémentés dans les profils. Les sept profils ne se différencient pas fondamentalement, hormis en ce qui concerne les caractéristiques de la clientèle. Le groupe de projet a donc tranché en faveur d'un profil général, raison pour laquelle les situations professionnelles des sept domaines d'action ont été regroupées en un seul profil.

Étape 2: insertion dans la systématique de formation professionnelle

Le profil de l'examen professionnel potentiel a été comparé avec huit diplômes existants du domaine professionnel. Des recoupements thématiques ont été identifiés et examinés afin de déterminer dans quelle mesure les diplômes se recoupent et si un examen professionnel pourrait être intégré dans le paysage de formation des diplômes existants de manière justifiée.

Étape 3: «stop or go»

Une décision doit désormais être prise pour déterminer si le projet passe à la deuxième phase et si un examen professionnel est fondamentalement judicieux.

3. Résultats

Vous trouverez ci-après les résultats de la phase de projet 1.

3.1 Interviews avec des praticiens experts

À l'occasion d'interviews individuelles avec des praticiens experts, des situations professionnelles ont été décrites et des facteurs identifiés comme des facteurs critiques de succès de chaque situation professionnelle (=FCS) Pour les sept domaines d'action suivants, des interviews ont été conduites avec:

Domaine d'action Travail avec...	Praticien expert (partenaire d'interview)
Chercheurs d'emploi	Renato Mazzei, Fondation Wendepunkt
Personnes handicapées	Roland Koch, Fondation Brändi
Personnes en exécution des peines	Sara Beugger, Établissements de Hindelbank
Personnes avec un problème de dépendance	Michel Villard, Casa fidelio
Réfugiés reconnus	Bruno Moser, Centre d'entretien de l'intégration par le travail de Winterthur
Jeunes	Christian Lopez, Oseo Genève
Accompagnement de clients dans le marché du travail primaire	Raffaele Carluccio, Coop

3.2 Validation

Les interviews ont été traitées pour déboucher sur sept profils, qui ont été publiés entre le 22 avril et le 24 mai 2015 pour validation. 108 personnes de Suisse alémanique et Suisse romande (y c. le groupe de projet) ont été invitées à participer à cette validation. Un total de 61 personnes y ont pris part (= 56%).

BILDUNGS- UND ORGANISATIONSGESTALTUNG

ectaveo

Participation à la validation par champ d'activité

Champs d'activité	1 Travail avec des demandeurs d'emploi	2 Travail avec des personnes en situation de handicap	3 Travail avec des personnes dans un régime pénitentiaire	4 Travail avec des personnes toxicomanes	5 Travail avec des réfugiés	6 Travail avec des jeunes adultes	7 Accompagnants/es dans le premier marché du travail
Questionné	27	42	5	7	3	6	1
Féminin	8	0	0	0	0	1	0
Participé	20	27	2	6	2	4	0
Féminin	4	0	0	0	0	1	0

Folie 1

Les participants à cette validation ont remis plus de 380 avis et commentaires sur les situations professionnelles et facteurs critiques de succès. Les remarques ont été regroupées et discutées avec le groupe de projet. Lors de la réunion du 3 juin 2015, le groupe de projet a décidé de ne pas lancer une nouvelle validation pour les éléments présentant une participation en partie faible (domaine d'action 3: «Travail avec des personnes en exécution des peines» et domaine d'action 5: «Travail avec des réfugiés reconnus») ou une absence de participation pour le domaine d'action 7 («Accompagnement socioprofessionnel sur le marché du travail primaire»). Cette décision a été prise compte tenu des efforts déployés par le groupe de projet pour mettre au point un profil de généraliste valable pour tous les domaines d'action. Une inclusion plus forte de la Suisse romande a été garantie ultérieurement: le profil consolidé a en effet été présenté en juillet/août 2015 de manière ciblée à certaines personnes francophones ou actives en Suisse romande.

3.3 Profil d'activité, situations professionnelles et facteurs critiques pour le succès

Au cours de sa séance du 3 juin 2015, le groupe de projet a décidé que les sept profils seraient consolidés en un seul, dans l'optique d'un diplôme à tendance généraliste. Lors de la consolidation, des activités comparables parmi toutes les situations professionnelles ont été pointées. Le profil comprend également des situations professionnelles rarement citées mais valables de manière générale. Les situations professionnelles ont été affectées à six processus et ordonnées de manière chronologique au sein des processus. Le profil d'activités suivant énumère ces six processus et les titres des situations professionnelles correspondantes. Le profil correspondant avec les situations professionnelles formulées et les facteurs critiques de succès est joint au présent rapport intermédiaire.

Profil d'activité

BILDUNGS- UND ORGANISATIONSDIREKTION

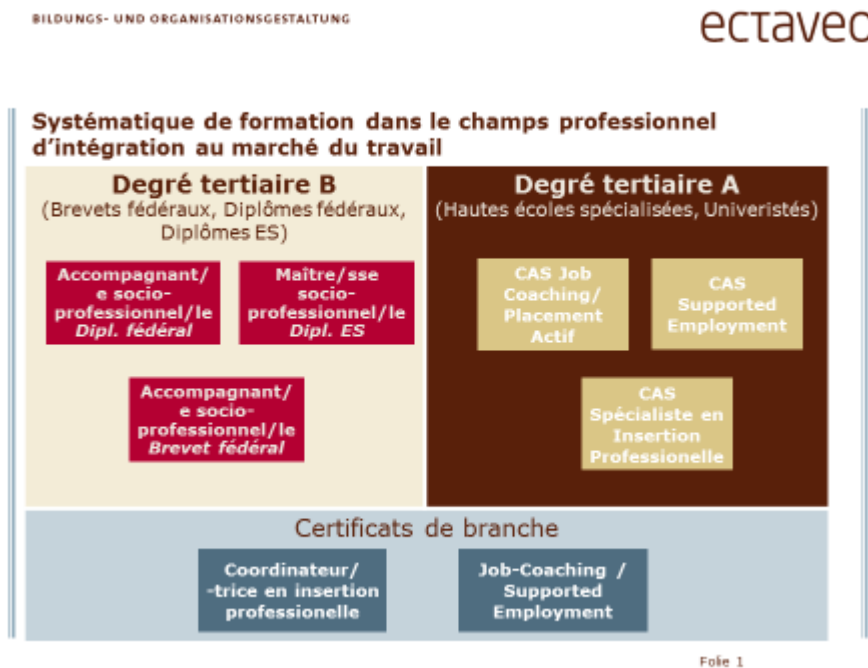
ectaveo

Intégration au marché du travail – situations de travail typiques 13 juillet 2015

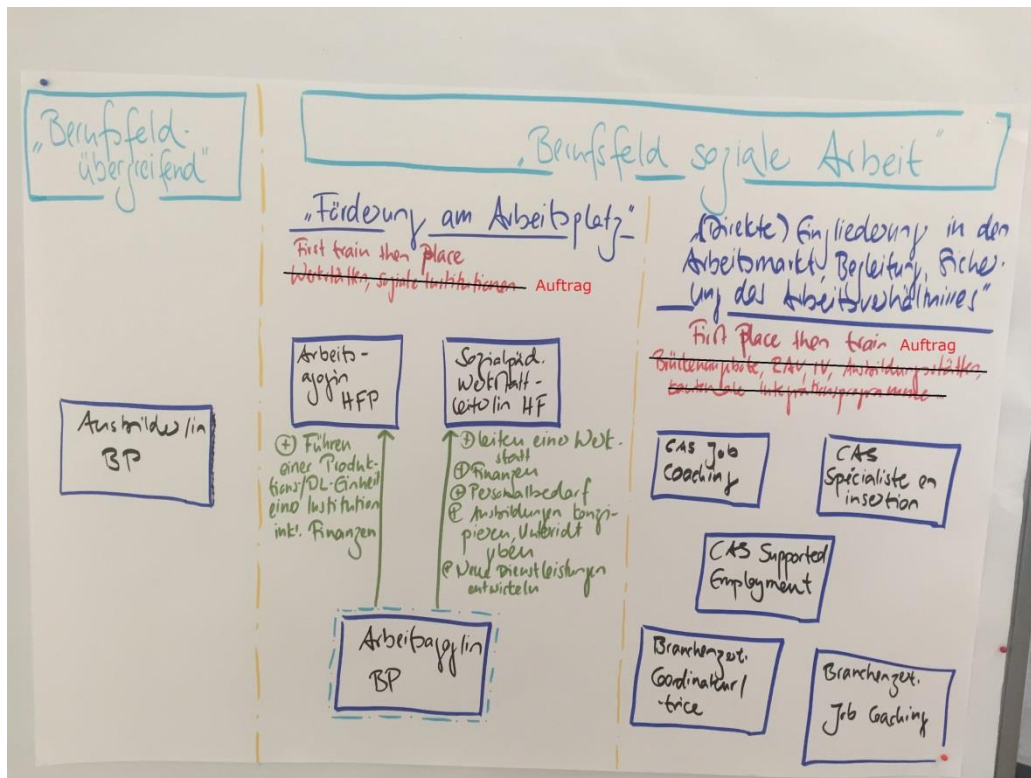
Processus	Situation de travail					
1 Promouvoir le développement individuel	1.1 Introduire les nouveaux clients	1.2 Procéder à des certifications et à des tests	1.3 Planifier le processus d'accompagnement	1.4 Coordonner les mesures d'accompagnement dans le cadre de colloques interdisciplinaires	1.5 Coordonner les mesures d'accompagnement avec les instances assignées	1.6 Améliorer la place de travail des clients
	1.7 Instruire les clients à la place de travail	1.8 Promouvoir le développement des clients dans le processus de travail	1.9 Documenter le développement et réaliser des rapports	1.10 Mettre des entretiens, évaluer les mesures d'accompagnement	-	-
2 Diriger un groupe	2.1 Diriger un groupe de clients	2.2 Classifier les conflits	2.3 Conduire des entretiens et des consultations de groupe	2.4 Préparer le plan de travail et instruire un groupe de clients	2.5 Evaluer le travail dans le groupe	2.6 Organiser des formations pour les clients
3 Intégrer les clients dans le marché du travail	3.1 Accompagner les clients dans le processus d'insertion	3.2 Accompagner le processus d'insertion	-	-	-	-
4 Accueillir et exécuter des mandats	4.1 Accueillir des mandats externes	4.2 Exécuter des mandats	-	-	-	-
5 Développer des réseaux et les entretenir	5.1 Collaborer avec des partenaires externes	5.2 Développer un réseau « insertion »	5.3 Collaborer à des projets interdisciplinaires	-	-	-
6 S'autogérer	6.1 Améliorer les relations de maîtrise professionnelle	6.2 Gérer les difficultés et tensions inhérentes au travail	6.3 Gérer ses propres ressources	-	-	-

3.4 Résumé de la systématique de formation

Afin de pouvoir formuler des déclarations sur la possibilité d'intégrer judicieusement un nouveau diplôme dans la systématique de formation du domaine professionnel, une comparaison avec des diplômes déjà disponibles dans ce domaine professionnel a aussi été réalisée sur la base des exigences pratiques identifiées sous forme du profil décrit ci-dessus. Le groupe de projet a en plus sélectionné les huit diplômes suivants:



Les huit diplômes ont été comparés avec le profil, regroupés en termes de contenus et mis en relation avec le diplôme potentiel «Accompagnant socioprofessionnel EP»:



Déclarations sur la systématique de formation:

- il n'y a pas de problèmes de délimitation en ce qui concerne l'examen professionnel de formateur/trice. Le formateur/la formatrice EP a certes en partie des contenus comparables, mais évolue dans un domaine professionnel plus large (ou «dépassant le cadre du domaine professionnel») et se focalise principalement sur la formation, non sur la prise en charge et l'accompagnement en continu.
- Il n'y a pas non plus de problèmes de délimitation pour les formations CAS et les deux certificats de branche. Ces diplômes affichent certes une proximité nettement plus grande avec le profil d'accompagnant socioprofessionnel EP, mais ils peuvent cependant être délimités par rapport au profil potentiel en raison du mandat fondamentalement différent et de la méthodologie (approche «first place, then train») et - dans le cas du CAS - d'un groupe-cible orienté haute école.
- La délimitation avec «Maître/sse socioprofessionnel/le ES» ne pose pas non plus de problème. Ce diplôme comprend nettement plus de compétences dans le domaine «Direction d'un atelier» que le profil «Accompagnant socioprofessionnel EP» et va nettement plus loin en ce qui concerne les aspects de conception et de réalisation d'unités d'enseignement. De plus, un examen professionnel autre que le diplôme fédéral ES peut être judicieux d'un point de vue de la systématique de formation, car ici un autre groupe-cible est alors visé.
- Il est délicat de différencier l'accompagnant/e socioprofessionnel/le EPS du nouveau profil défini. Une grande partie des compétences se recoupe avec celles du profil nouvellement défini. L'accompagnant socioprofessionnel EPS a seulement le domaine «Direction d'une unité de production/d'un service d'une institution» comme domaine d'activité supplémentaire par rapport au profil «Accompagnant socioprofessionnel EP» Les autres activités concordent avec celles du profil nouvellement défini en termes de volume et de niveau d'exigences.

4. Recommandation

Le groupe de projet estime que dans l'ensemble, le profil nouvellement créé d u possible examen professionnel Insertion professionnelle est équilibré, pertinent pour le domaine professionnel et approprié pour un examen professionnel. Certes, les exigences pratiques décrites sont étendues, mais elles sont adéquates pour un profil de généraliste. Actuellement, l'examen des besoins est en cours auprès des établissements. De plus, la comparaison révèle que des questions de recoupement avec le profil EPS résultent de la définition du nouveau profil pour l'examen professionnel, et par conséquent, également avec le profil de maître/sse socioprofessionnel/le ES.

Recommandation

Une définition crédible de la situation de l'examen professionnel Insertion professionnelle n'étant possible que si la proximité substantielle et les nombreux recoupements avec le profil EPS Accompagnant/e socioprofessionnel/le sont tirés au clair, il convient de définir la suite de la procédure pour répondre à cette question avant de poursuivre le projet d'examen professionnel Insertion professionnelle. Une révision du profil EPS soulèverait aussi la question du rapport entre ce profil EPS révisé et le maître socioprofessionnel ES, ce qui pourrait soulever dans certaines circonstances la question de déterminer si ce domaine professionnel a vraiment besoin de trois diplômes différents. Pour cette raison, l'autorité responsable EPS Accompagnement socioprofessionnel doit clarifier ces questions avec SAVOIRSOCIAL et SPAS et lancer au plus tôt les discussions requises.